



Bilan reclassement

Objectifs :

Le **bilan pour reclassement professionnel** a pour objet de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation. Le projet professionnel doit être réaliste et réalisable avec vos restrictions médicales et/ou inaptitudes (totales ou partielles) garantissant l'adaptabilité à l'emploi et répondant aux besoins de l'entreprise dans le cadre d'un reclassement interne ou du marché du travail dans le cadre d'un reclassement externe.

Public / Prérequis :

Vous êtes salariés en CDI, CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, agents de la fonction publique, chefs d'entreprise, particuliers, cadre, non cadre...

Durée : 24 heures réparties sur 7 à 8 rdv

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap (locaux et méthodes pédagogiques). Les référents handicap du CIBC peuvent être mobilisés dans la mise en place de la prestation.

Contenu du bilan

Le bilan se déroule en 3 phases :

Phase préliminaire : analyse de la demande et du besoin

Phase d'investigation : analyse du profil, des restrictions médicales et élaboration du projet professionnel cohérent avec les contraintes médicales et du plan d'action. Possibilité, avec accord express du bénéficiaire, d'un entretien tripartite à mi-parcours du bilan avec l'entreprise afin de faire le point sur les perspectives de reclassement.

Phase de conclusion et de synthèse : élaboration et remise du document de synthèse. Possibilité, avec accord express du bénéficiaire, d'un entretien de restitution tripartite avec l'entreprise afin d'échanger autour des possibilités de reclassement définies et des préconisations en fonction des contraintes médicales.

Méthodes pédagogiques

- Outils et méthodes : entretiens semi-directif, entretiens d'analyse de faits et d'explicitation, grilles d'analyse, fiches de postes, enquêtes professionnelles,
- Tests d'intérêts professionnels, questionnaires d'intérêts professionnels informatisés, valeurs professionnelles, tests d'aptitudes...
- **Lieu de ressources documentaires actualisées** sur les métiers, les formations et le marché de l'emploi,
- Une **équipe pluridisciplinaire** composée de professionnels expérimentés en bilan de compétences, psychologue du travail, conseiller RH.
- Le **bilan de compétences est évalué** par le bénéficiaire à l'issue de la prestation et éventuellement 6 mois après la fin du bilan par un questionnaire de satisfaction et un entretien semi-directif.

Déontologie et confidentialité

Respect des textes de loi (articles R6313 -4, articles L6313-1, L6323-6 et L6313-4 du Code du Travail, décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018) fixant le cadre réglementaire du bilan de compétences

Mobilisation de méthodes fiables mises en œuvre par une équipe qualifiée, neutre et objective.

Respect de la confidentialité de la démarche : le bénéficiaire du bilan est le seul destinataire du document de synthèse, celui-ci ne peut être communiqué à un tiers sans son accord.

Nos atouts

Individualisation et adaptabilité de la méthode aux besoins et des modalités organisationnelles aux contraintes de la personne (possibilité de réaliser le bilan en dehors des horaires de bureau).

Label Qualité OBCAQT QUALIOPI

Adhésion à la Fédération Nationale des CIBC, **1er réseau de centre de bilan de compétences** en France (+ de 250 CIBC)

Possibilités de financement

Plan de développement des compétences de l'entreprise, CPF, financement personnel...Pour toute autre demande, nous consulter.